

# les trophées **FACT**



Fédération des  
**Acteurs du Commerce**  
dans les Territoires •



agence nationale  
de la cohésion  
des territoires

## **TROPHÉES « FACT/ACTION CŒUR DE VILLE : AMÉNAGEMENT D'UN ESPACE PUBLIC OU REQUALIFICATION D'UN BÂTIMENT PARTICIPANT À L'ATTRACTIVITÉ COMMERCIALE »**

### **ÉDITION 2023**

**Date limite de dépôt des candidatures :** 12 mai 2023  
**Date du jury :** juin 2023  
**Cérémonie de remise des Trophées :** 20 septembre 2023

**Fédération des Acteurs du Commerce dans les Territoires**  
3, rue la Boétie 75008 PARIS  
Tél. : +33 (0)1 53 43 82 60



# LES TROPHÉES 2023

## LES CATÉGORIES

En 2023, la Fédération des Acteurs du Commerce récompensera **les projets immobiliers commerciaux** (Trophées 1, 2 et 3), **les initiatives portées par les directions des espaces commerciaux** (Trophées 4 et 5) et **les projets des collectivités du programme Action Coeur de Ville** (Trophées 6 et 7).

Soit **7 catégories** au total :

*Création/ rénovation  
d'espace commercial et  
multifonctionnel*

1

Création d'un espace  
commercial

2

Extension/rénovation  
d'un espace commercial

3

Projet  
multifonctionnel

*Initiatives locales  
d'un espace  
commercial*

4

Initiative locale RSE

5

Initiative locale Marketing

*Trophées FACT/ACV*

6

Requalification ou aménagement  
d'un espace public participant à  
l'attractivité commerciale d'une  
ville ACV

7

Requalification d'un  
bâtiment/friche participant à  
l'attractivité commerciale d'une  
ville ACV



# COMMENT PARTICIPER ?

## LES MODALITÉS DE PARTICIPATION

**VOTRE DOSSIER DE CANDIDATURE**  
à nous faire parvenir impérativement  
**AVANT LE 12 MAI 2023**  
à : [\*\*dlamarre@lesacteursducommerce.com\*\*](mailto:dlamarre@lesacteursducommerce.com)

## LE RÈGLEMENT

**Chaque dossier de participation doit obligatoirement répondre à la totalité des questions posées pour la catégorie de Trophée à laquelle il concourt.**

**Les dossiers seront jugés sur un ensemble de critères :**

- L'impact du projet sur l'attractivité du centre-ville, l'animation urbaine et l'offre commerciale de la ville considérée;
- Les candidats sont invités à mettre en avant des éléments permettant d'apprécier concrètement les résultats de l'opération réalisée, avec des éléments tant quantitatifs que qualitatifs;
- Le jury appréciera également l'efficacité avec laquelle le projet a été réalisé, tant en termes de délais d'exécution que de son impact au regard des budgets investis.

**Sont éligibles aux trophées FACT/ACV (6 et 7 cf. page 2), les projets portés par une collectivité locale qui contribuent, soit par l'aménagement de l'espace public, soit par la requalification d'un bâtiment, à l'attractivité commerciale de la ville.**



# VOTRE DOSSIER DE CANDIDATURE

## BULLETIN D'INSCRIPTION

### Données relatives à la ville candidate :

Nom de la ville :

Typologie de projet :

Nombre d'habitants :

Région :

Département :

### Contact Trophée :

Nom du Contact :

Fonction :

Courriel :

Téléphone :

Catégorie du trophée (6 ou 7, cf. page 2) :



# VOTRE DOSSIER DE CANDIDATURE

## CONDITIONS DE PARTICIPATION

Nom :

Adresse :

Je, soussigné(e) :

Date :

accepte les modalités d'inscription.

**Signature et cachet de l'entreprise :**



# VOTRE DOSSIER DE CANDIDATURE

## DOSSIER NUMÉRIQUE

### Présentation de 20 pages A4 maximum d'une opération achevée, comme suit :

- Fiche d'identité de la ville candidate
- Nature du projet
- Localisation du projet
- Objectifs visés par le projet et notamment les problématiques initiales auxquelles il avait vocation à répondre
- Insertion de l'opération dans le projet de territoire
- Approche ensemblière centre-ville/périphérie
- Chiffres clés (investissements, part de l'enveloppe budgétaire consacrée au projet au sein du budget de la collectivité etc).
- Acteurs du projet et type de montage-partenariats-convention
- Indicateurs-résultats

### Illustration de l'opération :

- **Au moins 5 photos HD (PNG ou JPG) avec crédit photos**
  - Privilégier les photos « avant/après »
  - Le cas échéant une vidéo
- **Tout plan ou document graphiques permettant d'apprécier les détails du projet ou ses intentions**
- **Le cas échéant, les retombées presse**

# TROPHÉES « FACT/ACTION CŒUR DE VILLE : AMÉNAGEMENT D'UN ESPACE PUBLIC OU REQUALIFICATION D'UN BÂTIMENT PARTICIPANT À L'ATTRACTIVITÉ COMMERCIALE » 2023

i

## POUR PLUS D'INFORMATIONS

### Fédération des Acteurs du Commerce dans les Territoires

3, rue la Boétie 75008 PARIS

Courriel : [contact@lesacteursducommerce.com](mailto:contact@lesacteursducommerce.com)

Tél. : +33 (0)1 53 43 82 60

### Dorian LAMARRE

Directeur des Affaires Publiques

Courriel : [dlamarre@lesacteursducommerce.com](mailto:dlamarre@lesacteursducommerce.com)

Tél.: +33 (0)7 84 44 10 77

### Agence Nationale de la Cohésion des Territoires

20, avenue de Ségur

TSA 10717

75 334 PARIS CEDEX 07

Tél.: +33 (0)1 85 58 60 00

### Maïram SY

Chargée des partenariats et acteurs économiques, Direction du programme Action Cœur de Ville

Courriel : [mairam.sy@anct.gouv.fr](mailto:mairam.sy@anct.gouv.fr)



<https://www.lesacteursducommerce.com/>

